

Hauts-de-France, Nord
Rubrouck
Oost Balenberg
rue de Rubrouck

Casemate d'infanterie - double CEZF-B, dite casemate des Huit-Mesures

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59005963
Date de l'enquête initiale : 2025
Date(s) de rédaction : 2025
Cadre de l'étude : inventaire topographique canton de Cassel
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : casemate
Précision sur la dénomination : Casemate d'infanterie - double
Appellation : Casemate d'infanterie - double CEZF-B, Blockhaus, Les Huit Mesures

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Références cadastrales : . A proximité directe de la rue de Rubrouck.

Historique

Cette casemate d'infanterie double constitue un exemple représentatif des fortifications hâtivement érigées par la Commission d'étude des zones fortifiées (CEZF) à la veille de l'offensive allemande de mai 1940. Elle s'inscrit dans le dispositif de la bretelle de Cassel, ligne de flanquement inachevée reliant la forêt de Clairmarais à Tétéghem, conçue pour renforcer le secteur fortifié des Flandres, maillon septentrional de la ligne Maginot.

Édifiée entre la fin de l'année 1939 et les premiers mois de 1940, cette casemate de type STG allégé-modèle 1939, variante A1 double, est conçue pour accueillir une section d'infanterie en autonomie. D'un plan rectangulaire de vingt-huit mètres sur seize, elle comprend deux chambres de tir principales, ainsi que deux chambres de tir secondaires. La défense rapprochée est assurée par deux créneaux pour fusils mitrailleurs et quatre goulottes à grenades. Une réservation pour une cloche blindée GFM de type C est également prévue, bien que cette dernière n'ait jamais été installée, témoignant de l'inachèvement de certains équipements face à la progression rapide de l'armée allemande.

Lors de la bataille de Dunkerque, du 25 mai au 3 juin 1940, les fortifications du secteur des Flandres, dont fait partie cette casemate, sont progressivement engagées dans les combats au fil de la progression allemande. Les unités françaises mènent des combats retardateurs jusqu'à la reddition des dernières troupes à Malo-les-Bains et Dunkerque, le 3 juin.

Aujourd'hui, la casemate demeure dans un état de conservation relativement correct. Les parements extérieurs en béton brut de décoffrage, aux arêtes biseautées conçues pour mieux résister aux tirs, sont encore bien lisibles, de même que les créneaux d'armement dont les structures sont partiellement intactes.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle

Dates : 1939 (daté par travaux historiques), 1940 (daté par travaux historiques)

Description

Située au lieu-dit &"Oost Balenberg", cette grande casemate double de vingt-huit mètres par seize est un Blockhaus STG allégé Modèle 1939, type A1 double, à un seul étage. On recense l'armement suivant (cf. lien web) : deux créneaux pour canon antichar de 25 mm SA, deux créneaux pour mitrailleuse Hotchkiss, deux créneaux FM de défense des abords, un logement pour une cloche blindée GFM type C (mais qui n'a jamais été posée) et quatre goulottes à grenades.

Non visitée, l'aménagement intérieur est toutefois à rapprocher de la casemate du même type étudiée à Hardifort (IA59005787).

Il possède deux chambres de tir pour canon de 25 mm ou de 47 mm, et deux chambres de tir pour mitrailleuse de 8 mm. Deux fusils mitrailleurs complètent son armement.

L'aménagement intérieur est des plus réduits : petit réservoir à eau, tables métalliques rabattables, étagères râteliers d'armes, coffres à munitions. Il dispose d'un étage inférieur qui doit accueillir le système de ventilation, un groupe électrogène ainsi que des couchettes métalliques.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée

Type(s) de couverture : extrados de voûte

Typologies et état de conservation

État de conservation : désaffecté, envahi par la végétation

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

Références documentaires

Bibliographie

- DEPRET, Julien. **Le Nord : Frontière militaire. Tome 2 : L'organisation défensive de Dunkerque à Mézières, 1919-1940.** Lille : Julien Dépret éd., 2005. pp. 78-81

Liens web

- Wikimaginot - CEZF-B (Huit Mesures) - Rubrouck. [consulté le 25 02 2025] : https://wikimaginot.eu/V70_construction_detail.php?id=19575
- Lignemaginot.com : Casemate CEZF B (Huit-Mesures) à Rubrouck. [consulté le 25/02/2025] : <https://lignemaginot.com/accueil/indexfr.htm>

Annexe 1

La bretelle de Cassel - 1939-1940

La bretelle de Cassel s'inscrit dans le cadre de la stratégie défensive française entre 1939 et 1940, période qui précède immédiatement l'entrée en guerre de la France contre l'Allemagne nazie. Après la mobilisation de septembre 1939, connue sous le nom de "drôle de guerre", l'état-major français chercha à renforcer les lignes de défense le long de la frontière belge et du littoral flamand, anticipant une percée allemande. La retraite de Dunkerque (mai-juin 1940) constitue l'élément clé de ce contexte : face à la progression rapide de la Wehrmacht, les troupes alliées durent se replier vers la mer du Nord, tandis que les défenses fixes tentaient de ralentir l'ennemi pour permettre l'évacuation des forces britanniques et françaises.

La bretelle de Cassel, inachevée au moment de la bataille, était conçue pour compléter le dispositif de défense du secteur des Flandres et pour protéger le flanc des lignes principales. Elle s'étendait de la forêt de Clairmarais à Tétéghem, constituant une ligne de flanquement double qui devait interdire, ou retarder, l'avance ennemie dans cette région stratégique. Les fortifications y étaient constituées de casemates en béton armé de type CEZF (Commission d'Étude des Zones Fortifiées), équipées pour l'accueil de mitrailleuses ou de fusils-mitrailleurs et pour permettre un tir croisé sur les voies d'approche. Certaines casemates étaient également prévues pour abriter des petits effectifs, offrant à la fois protection et capacité de résistance face aux blindés et à l'infanterie.

Pendant la bataille de Dunkerque (2 mai-4 juin 1940), ces casemates furent progressivement engagées par l'artillerie et les forces allemandes. Leur rôle était moins de stopper totalement l'avance ennemie, que de ralentir les unités allemandes, offrant un répit aux troupes alliées pour se replier vers les plages et permettre l'opération de sauvetage connue sous le nom de "Opération Dynamo". La bretelle de Cassel illustre ainsi à la fois la tentative française de

fortification systématique et les limites de ces ouvrages face à une guerre de mouvement rapide, anticipant ce que l'on observera sur l'ensemble du front nord en mai 1940.

(D'après DÉPRET, Julien. Le Nord, Frontière militaire. Tome 1 : L'organisation défensive de Dunkerque à Longwy, 1874-1914. Salomé : Julien Dépret éd., 2003.)

Illustrations



Casemate de Rubrouck dans son environnement direct.
Phot. Delphine Volto Jourdan
IVR32_20255900826NUCA



Vue de la face sud de la casemate.
Phot. Delphine Volto Jourdan
IVR32_20255900827NUCA



Vue de la partie est.
Phot. Delphine Volto Jourdan
IVR32_20255900828NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Le canton de Cassel : le territoire de la commune de Rubrouck (IA59005738) Hauts-de-France, Nord, Rubrouck

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Nicolas Tachet

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Casemate de Rubrouck dans son environnement direct.

IVR32_20255900826NUCA

Auteur de l'illustration : Delphine Volto Jourdan

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la face sud de la casemate.

IVR32_20255900827NUCA

Auteur de l'illustration : Delphine Volto Jourdan

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la partie est.

IVR32_20255900828NUCA

Auteur de l'illustration : Delphine Volto Jourdan

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation